

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 janvier 2024

TRANSACTION VENTE

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC MANDAT SIMPLE	HONORAIRES TTC MANDAT EXCLUSIF
<49 999€	6 000€	5 400€
50 000 à 99 999€	8 000€	7 200€
100 000 à 149 990€	10 000€	9 000€
150 000 à 199 999€	12 000€	10 800€
200 000 à 249 999€	14 000€	12 600€
250 000 à 299 999€	16 000€	14 400€
300 000 à 349 999€	18 000€	16 200€
350 000 à 399 999€	20 000€	18 000€
400 000 à 449 999€	22 000€	19 800€
450 000 à 499 999€	25 000€	22 500€
500 000 à 1 299 999€	5 %	4,50 %
>1 300 000€	4%	3,50%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Vendeur.

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

IMMOBILIER PROFESSIONNEL ET FONDS DE COMMERCE



PROX NET VENDEUR	HONORAIRES HT
< 99 999€	10%
100 000 à 249 999€	8%
250 000 à 499 999€	7%
500 000 à 1 499 999€	6%
1 500 000 à 2 999 999€	5%
> 3 000 000€	4%

GESTION LOCATIVE

TYPE	HONORAIRES SUR LES SOMMES PERÇUES
HONORAIRES DE GESTION	10,2% TTC
GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS	2,4% TTC

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

8€ TTC par m² en zone non tendue et 10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).



Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 8 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES CHARGES PROPRIÉTAIRES

15% HT du loyer annuel HC/HT

HONORAIRES CHARGES LOCATAIRES

15% HT du loyer annuel HC/HT

Société ALMA , SAS au capital de 10 000 € € - Siège social : 525 avenue de la pinède 30240 LE GRAU DU ROI - RCS Nîmes n° 809 637 333 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3002 2019 000 003 197 délivrée par Nîmes

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES
pour l'activité TRANSACTIONS.

